



Escroquerie, quels recours?

Par **proulout_old**, le 14/11/2007 à 18:56

Bonsoir,

Nous sommes une petite structure de maintenance informatique qui a 2 ans. Nous avons fait appel à une entreprise pour externaliser notre prospection commerciale.

Nous avons payé les services avant qu'ils aient lieu, et avons signé un contrat de services.

Il s'est avéré que depuis la signature et le paiement, aucune prestation n'a été faite de leur part.

Plus inquiétant, personne ne répond au téléphone, un répondeur nous dit que l'équipe est "en séminaire". Nous attendons un mois. Nous envoyons de emails car nos chèques sont débités mais nous n'avons aucun retour.

La somme encaissée est de 4700 euros TTC. Ils ont fait appel à une société d'affacturage, qui a apparemment racheté leurs factures.

Enfin, alerté par tout cela nous nous décidons tardivement à visualiser leur Kbis qui montre que leur entreprise est en liquidation judiciaire depuis 2006 alors que nous avons signé le contrat en 2007!

Y'a t il un quelconque moyen de récupérer ces sommes qui sont pour nous énormes?
Puisje citer dans ce forum les sociétés concernées?